



Brevet professionnel


BP Responsable d'Entreprise Agricole Apiculture (Apprentissage & Formation Professionnelle Continue)

Formation dipl mante




 Dipl me de niveau 4

 Lieu de formation: Centre de formation CFPAAutrive

 Dur e: 1 an,   partir de septembre

 Rythme de l'alternance :

- 31 semaines (1064h) au centre
- 12 semaines (385h) en entreprise

 Dipl me en UC

 Formation en pr sentiel

Le profil demand 

Etre  g  de plus de 18 ans

Possibilit  de mettre en place un parcours individualis  selon le profil du candidat

Comment candidater ?

Pr -inscription sur notre site   compter de f vrier
Satisfaire au test de recrutement et entretien de
motivation de f vrier   aout

L'admission d finitive est act e par la signature d'un
contrat . (avant 1er septembre)

Modalit s financi res

Le co t de la formation par apprentissage est pris en charge par l'OPCO de branche ou par l'employeur.
Votre r mun ration est calcul e en fonction de votre  ge et de votre ann e de formation.
Selon votre situation et votre profil, vous pourrez pr tendre   diff rentes modalit s de financement.
Prenez contact avec le centre de formation pour vous orienter vers la solutions la plus adapt e.

Les atouts

- Une formation professionnalisante
- Un centre de formation sp cialis  dans l'apiculture, la formation s'appuie sur l'atelier apicole du centre

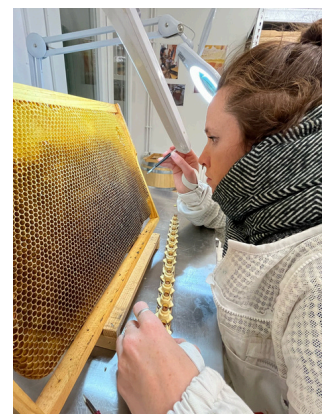
Les perspectives d' volution

Poursuites d' tudes:

- BTS ou CS pour acquirir une seconde sp cialisation

Les m tiers vis s

- Responsable d'entreprise agricole
- Apiculteur professionnel
- Salari  qualifi  en entreprise agricole / apicole





Objectifs

Le BPREA spécialité apiculture forme des professionnels capables de gérer la production apicole, d'assurer la conduite des colonies d'abeilles, la récolte et la commercialisation des produits apicoles. Ils acquièrent aussi des compétences en gestion technico-économique et en développement de stratégies commerciales adaptées.

Ce diplôme permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (DJA). Le métier de responsable d'entreprise agricole et celui de salarié-e hautement qualifié-e sont des métiers de plus en plus exigeants techniquement et "intensifs" en connaissances. Le cœur du métier reste caractérisé par la relation de l'individu au vivant et sa capacité à gérer les cycles de productions, végétales et ou animales.

Programme de formation

UC1 : Se situer en tant que professionnel

- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

UC2 : Piloter le système de production

- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
- Gérer le travail

UC3 : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

- Combiner les différentes activités liées aux productions
- Mettre en oeuvre les opérations liées à la conduite des productions

UC4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers
- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

UC5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise

- Commercialiser un produit ou un service
- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

UC6 = UCARE 1 : Produire des essaims et des reines

- Elaborer l'itinéraire technique de production
- Réaliser les travaux de l'atelier de production

UC7 = UCARE 2 : Transformer la production de miel

- Organiser l'atelier de transformation
- Réaliser les opérations liées à la transformation



Modalités d'évaluation

Les règles communes de l'évaluation des diplômes en unités capitalisables du ministère chargé de l'agriculture sont définies par le règlement d'examen. - possibilité de valider 1 ou des blocs de compétences

Les UC sont toutes évaluées en situations professionnelles, lors d'entretiens d'évaluation permettant d'explicitier des pratiques professionnelles.



Spécificités en termes d'organisation pédagogique

- Face à face avec des formateurs professionnels
- Mises en situations professionnelles
- Visites d'exploitations, rencontres avec des professionnels apicoles et conférences diverses



Spécificités en termes d'équipements

- 50 ruches sur le site et un atelier apicole dédié; lien avec l'Exploitation agricole du Complexe d'enseignement agricole de Toulouse-Auzeville avec ses 150 ruches et sa miellerie

Charte d'accueil du public handicapé

Le Centre de formation a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée.

La formation en chiffre

- Taux de réussite 100% en 2025
- Taux de satisfaction 79% pour 2024
- Taux d'insertion à 6 mois: 100% (2024)
- Taux de poursuite d'études:
- Taux d'interruption en cours de formation (taux de rupture): 0% en 2024

Contact

Centre de formation AUTERIVE
Cité des Sciences Vertes
50 Route de Grazac
31190 Auterive
Tel: 05 61 50 62 78

mail: cfppa.auterive@educagri.fr
Coordo: Anthéa Panicco
www.citesciencesvertes.fr